

Commission Permanente du 29 juin 2018

Indemnités à verser au Département

Ville	Bâtiment	Dossier	Désordres	Travaux de réparation	Assureur	€ TTC
Marseille	Collège LOUISE MICHEL	1172 DO	Chute d'éléments de façade	- Mesures conservatoires : filets de protection - Fixation par vis supplémentaires de l'ensemble des panneaux de façade	AXA	18.475,87
					Assureur DO	11.724,00
					TOTAL	30.199,87

Réparation en nature avec règlement direct de l'entreprise

Ville	Bâtiment	Dossier	Désordres	Travaux de réparation	Assureur	€ TTC
Velaux	GENDARMERIE	1302 DO	Affaissement du sol du hall d'entrée	- Reprise en sous-œuvre des fondations et réfection des embellissements	SMABTP Assureur DO	28.724,40
					TOTAL	28.724,40

RCD : Responsabilité Civile Décennale

DO : Dommages ouvrage

Montant total rapport : 58.924,27 €